

Compte-rendu
Conseil municipal
du 03 septembre 2019-09 20h30

Date de convocation : 27/08/2019

Présents : Jean MOUZAT, Jean-Pierre VERGNE, Françoise SERRE, Vanessa CARAMINOT, Christophe BOURDET, Damien LAVENU, Jean François POUMIER, Yvette LEYRAT, Marcel GUINDRE, Cathy VIDAL

Excusés : David CUPARRI, Jean-Marc SIMONEAU, ,

Non excusés : Anne CHOLLET ,

Secrétaire : Vanessa CARAMINOT

Ouverture de la séance à 20h35

Approbation du compte-rendu de la séance du 05.07.2019

1 Encaissement de chèque assurances

Délibération à l'unanimité de l'encaissement du chèque de GROUPAMA de remboursement des frais de procédure d'expulsion du locataire d'un montant de 615.30€.

2 Prêt crédit agricole de 74 000 € avance sur subvention accordée par la CAF dans le cadre des

travaux Monsieur le Maire présente les conditions de l'offre faite par le crédit agricole, à savoir :

Prêt : moyen terme Montant : 74 000€ Remboursement : sur un an

Echéance : annuelle in fine, 12 mois après le 1^{er} débloqué de fonds (avec possibilité d'avancer l'échéance)

Durée : 1an Taux fixe: 0,30 % taux équivalent : 0,30 % Frais de dossier : 74 €

Délibération du Conseil Municipal à l'unanimité.

3 Subventions exceptionnelles associations

A l'occasion du comice agricole sur la commune de Chanteix cette année, le 10 août 2019, il avait été proposé aux associations d'organiser un repas dont les dépenses seraient assumées par la commune et les bénéfices nets seraient redistribués aux associations participantes sous forme de subventions exceptionnelles.

Délibération à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC
TOTAL DEPENSES	2 330,55	2 624,86
Recettes		Montant
TOTAL RECETTES Buvette + vente repas		5 747 €
dont fond de caisse ACJC à restituer		375 €
BENEFICE NET ASSOCIATIONS PARTICIPANTES		2 747,14 €

- ACJC	549,43 + restitution du fonds de caisse 375 € soit : 924,43 €
- Lou Chanteix	549,43
- Société de chasse	549,43
- Loisirs et danses	549,43
- Jeep club	549,43

4 Travaux centre de loisirs

Le Maire déclare qu'il est possible de faire une demande auprès du Conseil départemental au titre des sommes qui avaient été inscrites dans le contrat 2018-2020 et propose :

- de **VALIDER** le tableau récapitulatif des travaux issus des marchés de travaux centre de loisirs relevant purement de l'accessibilité,
- d **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter :
- - l'attribution de la subvention départementale prévue initialement sur un montant de de travaux estimés à 12 543 euros soit 3 137 €
- - l'attribution d'une subvention supplémentaire sur les 26 266,49 euros de travaux supplémentaires.

Délibération du Conseil Municipal à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'avenant rendu nécessaire sur le marché lot N° 03 validé le 02 juin 2019 par délibération 02062019 afin que soit repeint le plafond de la salle de l'étage servant au centre de loisirs qui avait été omis initialement et demande de valider les conditions de l'avenant suivantes :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Initial	15 745,00 €	3 149,00 €	18 894,00 €
Plus value, avenant	841,50 €	168,30 €	1 009,80 €
Final	16 586,50 €	3 317,30 €	19 903,80 €

Le Conseil valide à l'unanimité les conditions de cet avenant.

5 Site internet

Le maire et Cathy Vidal informe le conseil municipal que le site internet de la mairie réalisé par convention avec l'aide technique des services webmaster de Tulle Agglo est en ligne. Les conseillers qui le souhaitent sont invités à formuler des avis, des remarques et à faire toutes propositions sur son contenu.

6 Adressage : dénomination et numérotation des voies.

Monsieur le maire rappelle l'urgence à avancer sur ce dossier en vue de l'arrivée de la fibre prévue fin 2020. Une réunion sera fixée dans les prochains jours avec Mme RIGAUX afin de constituer un groupe de travail actif.

Aussi il est nécessaire de refaire un courrier aux propriétaires pour élagage indispensable pour passage des câbles.

7-Travaux stade . Avancement

Les travaux devraient commencer bientôt.

8 Précisions apportées au projet VALADE

9-Projet Maison Poumier

Pas d'avancement pour le moment.

10- Point sur LE COMICE AGRICOLE

Une belle réussite pour la comice avec l'aide de la commune de ST JAL qui nous devons toutefois rembourser 2 barrières qui nous ont été volées.

11- Info nouvelle remplaçante de notre agent d'entretien en arrêt maladie à compter de la rentrée via le CDG 19.

12- Tuberculture

La parole est donnée à Monsieur Poumier afin de faire un bilan du festival 2019. Ce dernier déclare que la fréquentation n'a pas été celle attendue accentuant le déficit et déclare envisager développer des partenariats et faire évoluer le festival.

Fin de séance.

La prochaine réunion de Conseil est fixée au jeudi 10 octobre à 20h30.

